

Les échos de Cheverny

Bulletin municipal : Janvier - février - mars 2024



Actualités

La commune reçoit 2 nouveaux labels	p.2
Recensement de la population	p.6
Un nom pour des nouveaux espaces	p.6
Changement du plan de circulation	p.7

En direct des collectivités

Etat-civil	p.2
Remise des tables généalogiques	p.3
Les comptes-rendus du conseil municipal	p.4
Permanence Urbanisme	p.7

Vivre à Cheverny

Les ateliers de Noël du conseil des jeunes	p.6
Le compostage, c'est aussi du recyclage	p.6
Retour sur la cérémonie de vœux	p.6
En 2024, les biodéchets se trient aussi	p.7

Les années se déclinent beaucoup trop rapidement. Elles sont surchargées d'actualités parfois terribles, parfois légères, avec des déclinaisons sociétales, sportives ou climatiques. Chacune de ces étapes semble prendre une place éphémère qui sera chassée par d'autres sujets.

Pourtant, il reste une immuable constante qui résistera toujours, c'est l'idée de préserver l'alchimie de notre belle commune et de ses habitants.

Nous avons de multiples occasions de nous croiser, de partager de riches moments, de réaliser des activités communes et cela se décline toute l'année.

Nos évènements sont toujours honorés par la présence des habitants, les projets sont accompagnés par des bénévoles impliqués, et l'agenda des premiers mois 2024 est riche de propositions : un atelier et une sensibilisation ornithologiques par la Ligue Protectrice des Oiseaux ; la Fête des plantes ; le Marathon ; une séance de cinéma ;

enfin une résidence d'artistes qui présenteront leur travail en cours de création, tandis que d'autres rendez-vous sont aussi présentés dans votre bulletin.

Cela traduit toute l'énergie que vous apportez lors de ces divers projets et nous comptons sur votre mobilisation pour donner un nom à deux nouveaux espaces publics.

Ensemble et avec bienveillance, nous cultivons une façon de vivre, de s'entendre, de s'aider, de s'accompagner lorsque cela est nécessaire et c'est la richesse inestimable de notre village.

Je vous en remercie infiniment.

Toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter une année 2024 solidaire, bienveillante et généreuse.

Bonne lecture à tous,

Lionella Gallard

Etat civil

NAISSANCES

15 novembre

Tiago, Frédéric, Jacky **DUFRAISSE**

DECES

1er octobre

Karine **SAEZ** née **PARENT**

14 octobre

Arlette **FRANCOIS** née **BUCQUET**

21 octobre

René **CHARRON**

14 décembre

Micheline **BOUCHÉ** née **BLANCHET**

MARIAGES

14 octobre

Juliette **THOMAS** et Thomas **CHERRIER**



L'adresse de messagerie
de la mairie change

A partir du 1^{er} février
mairie@cheverny.fr



Recherche des bénévoles pour le MARATHON DE CHEVERNY

Pour assurer la sécurité des coureurs (signaleurs) et une bonne organisation (postes aux ravitaillements, consigne, parkings...) nous avons besoin de bénévoles

le samedi 6 avril
le dimanche 7 avril 2024.

Chaque bénévole se verra offrir une dotation (tee-shirt, bouteille de vin et coupe-vent) + le repas.

Contact : Josette Lange

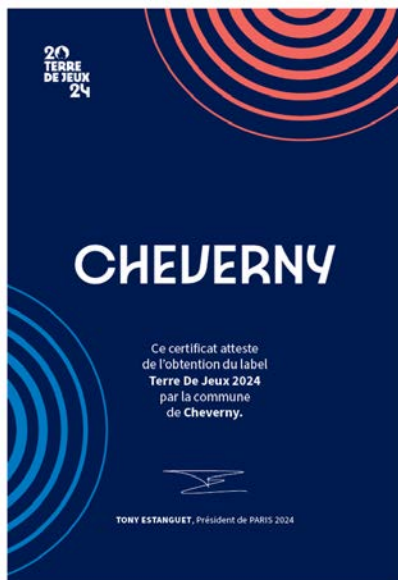
06 65 09 31 96

saintgervais.cheverny@gmail.com

La commune reçoit 2 nouveaux labels

Terre de jeux 2024

Terre de Jeux 2024 est un label attribué aux collectivités qui s'engagent dans l'aventure des Jeux. Ce label est destiné à mettre en valeur leurs bonnes pratiques en matière sportive et culturelle.



La commune, grâce à la présence d'infrastructures sportives (golf, écurie de la Colinière, salle de danse etc.), l'existence d'événements sportifs (marathon, passage du Tour de Loir-et-Cher, course cycliste Bordeaux-Paris, et autres courses), la création d'un village olympique pendant le marathon, la programmation culturelle estampillée « Olympiade Culturelle » car axée sur la thématique du sport, a été labellisée « Terre de jeux 2024 ».

Le label permet de bénéficier :

- d'une identité exclusive pour s'associer aux Jeux ;
- d'un accès privilégié aux informations, outils, événements de Paris 2024 ;
- du partage d'expériences avec une communauté engagée ;
- du coup de projecteur des Jeux pour promouvoir nos actions et notre territoire.

Le label Terre de Jeux 2024 est octroyé jusqu'à la fin des Jeux Paralympiques, en septembre 2024.

La commune de Cheverny est fière de rejoindre l'aventure de Paris 2024 grâce à l'obtention du Label Terre de Jeux 2024.

Nous avons hâte de partager l'esprit des Jeux avec vous !

Refuges LPO

La LPO propose aux collectivités une démarche à travers des méthodes de gestion écologiques des espaces verts afin de créer un espace d'accueil pour la biodiversité de proximité, d'offrir aux habitants un cadre de vie sain, agréable et convivial grâce à un environnement naturel respecté et valorisé.

• Site du lavoir

Depuis 2020, la commune est engagée dans cette démarche sur le site du lavoir et a obtenu sa labellisation en refuge LPO pour 3 ans. Eu égard aux engagements pris et aux actions réalisées (gestion écologique des espaces verts, fabrication et pose de nichoirs, balade ornithologique) le label pour le site du lavoir a été renouvelé jusqu'en 2026.



• Labellisation d'un nouveau site en centre bourg

Depuis juin 2023, la commune est propriétaire d'un espace de 3,4 ha en centre bourg, derrière la place de l'église.

L'objectif est de préserver cet espace et d'y faire prospérer la biodiversité à travers plusieurs actions :

- gestion écologique du site ;
- éco-construction et implantation de nichoirs en partenariat avec la LPO ;
- implantation d'une tour à hirondelles ;
- réalisation d'un inventaire de la biodiversité faune et flore sur le site en partenariat avec une association environnementale (CDPNE) ;
- mise en place d'ateliers participatifs avec les habitants en vue de faire connaître la biodiversité présente sur site ;
- balade ornithologique sur le site ;
- installation de panneaux pédagogiques recensant la faune et flore présentes sur le site.

Grâce à ce programme d'actions ce site, dont le nom sera choisi par les habitants, a été labellisé refuge LPO jusqu'en 2026.



Remise des tables généalogiques de la période 1903 à 1942

François 1er, par son décret de Villers-Cotterêts de 1539 instaure l'enregistrement systématique des baptêmes, puis des mariages et sépultures, et impose le français comme langue officielle... C'était le début de l'état civil. Cette charge sera confiée au clergé. A Cheverny, les archives des registres paroissiaux commencent en 1584.

La Révolution de 1789 verra, à compter de 1793, le passage de cette charge sous la responsabilité des municipalités... L'état-civil que nous connaissons aujourd'hui était né.

Grâce au travail de bénévoles et en partenariat avec le cercle généalogique de Loir-et-Cher, les registres paroissiaux et l'état-civil ont été relevés.

Les tables de 1584 à 1902 avaient été éditées et remises à la commune. Une nouvelle convention entre la mairie de CHEVERNY et le Cercle généalogique a été signée le 6 mars 2019. Mmes Violette ROUSVOAL et Pierrette CAZIN, bénévoles au Cercle Généalogique de Loir-et-Cher ont déchiffré, transcrits et vérifiés

les 1 435 actes de naissances, mariages, et décès couvrant la période de 1903 à 1942. Leur travail opiniâtre a été récompensé par la remise de la table généalogique à Mme le Maire par M. TRESTARD, président et Mme DILAJ, secrétaire du cercle généalogique de Loir-et-Cher.



Les tables alphabétiques facilitent le travail de ceux qui partent à la recherche de leurs ancêtres. elles sont accessibles depuis le site internet du cercle généalogique et consultable en mairie ou aux Archives Départementales.

Un grand merci aux bénévoles pour ce long travail de préparation et de réalisation qui permet de révéler une partie de l'histoire notre commune.

Un tiers lieux dans l'ancienne épicerie Cayron

L'ancienne épicerie et ses dépendances en très mauvais état, vont être réhabilités par la commune. Dans l'ancien commerce, un café et des espaces polyvalents (tiers-lieu) offriront aux habitants un lieu de rencontre et de convivialité. Dans l'ancienne grange une salle susceptible d'accueillir des événements ainsi que deux studios pour loger les saisonniers seront aménagés.

Ce projet s'inscrit dans un projet plus vaste de redynamisation de centre bourg qui s'étalera sur plusieurs années avec

la création d'une halle avec services (toilettes publiques, casiers sécurisés,

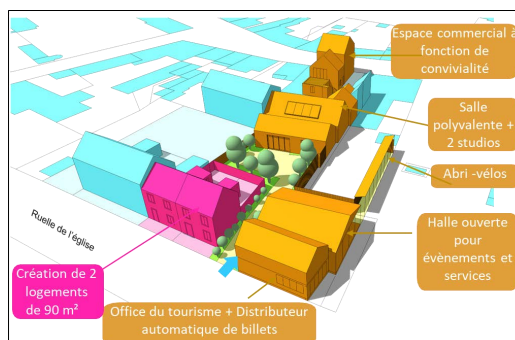
distributeur automatique de billets), des stationnements vélos et la la création de deux logements sociaux par Loir-et-Cher logement.

Un nouvel office du tourisme construit par le syndicat mixte du Pays des châteaux complètera l'ensemble.

Un appel à candidature a été lancé pour gérer le futur café/tiers-lieu et associé le futur exploitant aux travaux qui se dérouleront en 2024/2025.

Le dossier de candidature est à retirer et à remettre en mairie avant le 22 mars à 12 h.

L'ouverture du café/tiers lieu est prévue pour l'été 2025.



CONSEILLER
NUMÉRIQUE
France
services



Accompagnement individuel

Tous les vendredis
En mairie de Cheverny

Prendre rendez-vous au

07 80 98 28 05

* * * * *

Ateliers collectifs

Désormais

Sans inscription

1 vendredi sur 2

de 14 h 30 à 16 h 30

Ateliers collectifs

Salle du conseil - Mairie

Apporter son ordinateur portable/
tablette/smartphone.

Les vendredis suivants

12 janvier

Smartphone et photos.
Réglages, retouches, stockage.

26 janvier

Démarches en ligne :
Consultation points permis, acte de
naissance, mariage, décès...

9 février

Bureautique : Tableur excel.
Les notions de base et formules.

23 février

Atelier découverte autour de l'intelli-
gence artificielle : Générer du texte et
des images

15 mars

Piratage, fraude et arnaques sur inter-
net. Les plateformes de signalement,
les bons gestes.

29 mars

Smartphone, partage de connexion,
wifi et bluetooth.

Conseil municipal du 2 octobre 2023

Régie de recettes borne camping-car – fixation tarif de l'eau

Le conseil municipal fixe le tarif de l'eau de la borne de camping-car à 3 € les 5 minutes.

Festilissime – création d'une régie de recettes de spectacle

Jacqueline Vacelet, est désignée régisseur titulaire et Francine Clément, régisseur suppléant.

Ecoquartier, - dispositif « Village d'Avenir »

Dépôt de candidature de la commune au dispositif «Village d'Avenir» afin de bénéficier d'un accompagnement en ingénierie par l'Etat.

BSTP – Lot 1 VRD – espace polyvalent

- Autorisation de sous-traitance à l'entreprise INEO Réseau Centre pour le raccordement et la pose de la borne foraine.
- Autorisation de sous-traitance à l'entreprise Hydrogreen pour la végétalisation par semis hydraulique de l'espace polyvalent.

Forfait scolaire 2023-2024

Le forfait scolaire fixé par la commune de Cour-Cheverny s'élève à 487,05 € pour les enfants de l'école élémentaire soit une hausse de 7,15 % et 1 553,20 € pour les enfants de maternelle soit une hausse de 17,15 %.

Marché de transport scolaire – cars Simplon

Le tarif journalier du transport scolaire a été réactualisé conformément au marché avec les cars Simplon et fixé à 307,27 €.

Local 8 rue du Chêne des Dames

Reconduction du bail précaire de location du 1^{er} décembre 2023 au 30 novembre 2024 pour Mme Chasles-Pasqual.

Maison de Santé Universitaire (MSU)

- Décision modificative pour inscription en recettes de la TVA sur les travaux de l'extension de la MSU pour 74 090,36 €.
- Intégration des frais de maîtrise d'œuvre de l'entreprise Arcamzo.

Aménagement de la maison Cayron/Barone

Accord pour signature d'une convention de transfert partiel et temporaire de maîtrise d'ouvrage à la société Loir-et-Cher Logement pour l'aménagement de la maison Barone et des dépendances avec mise à disposition d'une partie du terrain pour la construction de deux logements sociaux.

Achat terrain M. Guy Cazin

- Validation de la division parcelle de M. et Mme Cazin et de son bornage.
- Autorisation de virement de crédit pour l'achat de ce terrain pour 8 600 €.

Voie de l'Allée – convention Agglopolys

Signature de convention avec Agglopolys pour servitude d'utilité publique pour les canalisations d'eaux usées et eau potable voie de l'Allée.

Statut commune touristique – renouvellement

Délégation est donnée au Syndicat du Pays des Châteaux pour effectuer le dossier de demande de renouvellement « Commune Touristique ».

Contrat gaz

Renouvellement du contrat gaz de la salle des fêtes avec Engie à compter du 1^{er} décembre 2023 pour une durée de 36 mois à tarif fixe.

Centre de Gestion 41

Adhésion au dispositif de signalement des actes de violences, de discrimination, de harcèlement moral ou sexuel et agissements sexistes pour le personnel communal d'un montant de 60 €/an.

Affaires diverses

- Non reconnaissance de catastrophe naturelle de la commune suite à la sécheresse 2022 ; seules 2 communes du Loir-et-Cher ont obtenu la reconnaissance : Marchenoir et St Ouen.
- Mme le Maire a déposé un recours et adressé un courrier à M. le Ministre de l'Intérieur, avec copie au Président de la République, à la Première Ministre.....
- Problème de transport scolaire pour les lycéens, un courrier a été adressé à la Région Centre pour demander une amélioration et une meilleure concertation avec Agglopolys.
- Les ateliers du conseiller numérique sont désormais le vendredi de 14h30 à 16h30, communication des différents ateliers sur Panneau pocket, le site internet et le bulletin municipal.

Parole aux élus

- Le conseil des jeunes confectionnera les décorations de Noël le samedi 25 novembre et les installera sur la commune le samedi 9 décembre.
- Francine Clément rend compte de la réunion et de la formation qu'elle a suivies sur les pouvoirs de police du maire.
- Catherine Desouches-Grangeon nous informe du rétablissement d'internet voie du Tremblay.

Parole au public

- Mme Rilly exprime son mécontentement quant à la relève du compteur d'eau qui n'est pas effectuée et qu'elle ne peut faire elle-même en raison des chiffres du compteur qui sont absents ou illisibles, ce qui entraîne une facture basée sur une estimation. Mme le maire propose qu'elle s'adresse directement à Agglopolys qui a la compétence de la gestion de l'eau, pour changer le compteur d'eau ou pour faire intervenir un technicien qui effectuera la relève.
- M. Lafon demande s'il serait possible d'envisager le paiement du stationnement sur les parkings de l'espace polyvalent, comme dans les différents sites touristiques (Chambord, Chantilly...). Mme Le Maire lui répond que la commune ne l'a jamais envisagé car les parkings privés du Château sont gratuits. Néanmoins cette question pourrait faire l'objet d'un sujet à l'ordre du jour d'un prochain conseil municipal.

Conseil municipal du 6 novembre 2023

DSR (Dotation de Solidarité Rurale)

Subvention pour l'achat de la maison Cayron/Barone.

Aménagement de l'Espace Polyvalent – BSTP – Lot 1 VRD

Avenant final de moins 5 € HT .

Sidelic – enfouissement des réseaux électricité et téléphone route du Bûcher

Virement de crédit autorisé.

Marquage au sol de la piste cyclable route du bûcher et réfection des passages piétons par l'entreprise Soligne

- Virements de crédits autorisés pour un montant de 1 924 € HT.
- Demande de subvention auprès de département au titre des amendes de police.

Réfection des toitures des bâtiments communaux

Virement de crédits autorisé.

ZA-EnR – (Zone d'Accélération des Energies Renouvelables)

Après étude de faisabilité d'après les données du Cerema, la commune n'est pas concernée par ce dispositif.

Adhésion au GIP RECIA (Groupement d'Intérêt Public – REgion Centre InterActive)

- Adhésion pour un montant annuel de 100 €.

- Signature de la convention commune/GIP RECIA et désignation d'un élu titulaire et un suppléant pour siéger à l'Assemblée Générale.

- Validation du devis pour 1 500 € pour gestion et sécurisation de la messagerie.

Longueur de la voirie communale

Intégration de la nouvelle voie et de la voie douce entre le giratoire et la route du bûcher pour le calcul de la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement).

Fixation du Repas des aînés

- gratuit pour les 70 ans et +,
- 17,50 € entre 65 et 69 ans,
- 35 € pour les personnes de moins de 65 ans et tous les hors communes quel que soit l'âge.

Formation pour le recensement de la population 2024 – remboursement frais de repas Remboursement des frais de repas pour 2 personnes lors de la formation pour 20,40 €.

Indemnité de gardiennage de l'Église

Revalorisation de l'indemnité (+ 3 €), suite à l'augmentation de l'indice des fonctionnaires, pour l'agent communal.

Cérémonie du 11 novembre 2023

Organisation de la cérémonie avec les élus présents.

Affaires diverses

- 4 prélèvements d'eau auront lieu le lundi 13 novembre pour vérifier la teneur en CVM (chlorure de vinyle monomère).

- Installation d'un foodtruck sur l'espace public, place de l'église, 1 fois par semaine.

- Signalement d'une buse obstruée et fossé bouché chez M. et Mme Hatton. Un programme de curage de fossé est en cours qui règlera ce problème.

- Demande de limitation de vitesse route de l'Ebat par M. et Mme Carlier.

- Candidature de la commune pour le loto de la biodiversité non retenue.

- Labellisation de la commune «Terre de jeux 2024» à l'occasion des jeux olympiques.

- Repas de la Sainte Barbe du 25 novembre, Laurent Cherrier et son épouse représenteront la commune.

Parole aux élus

- Fabrice Gouny demande s'il serait envisageable de signer une convention comme celle que nous avons signé pour le futur tiers-lieu avec Loir-et-Cher Logement pour les logements communaux rue du Chêne des Dames. Voir si Loir-et-Cher logement est intéressé.

- Michel Gil demande où en est la pose des panneaux photovoltaïques sur les ateliers communaux, la demande préalable a été déposée, en attente de l'avis de l'ABF.

- Catherine Desouches-Grangeon rend compte de la commission culture de l'agglo à laquelle elle a participé.

- Francine Clément rend compte de la formation qu'elle a suivi concernant le recensement de la population 2024.

Parole au public

Mme Rilly nous informe que les services de l'agglo sont intervenus pour régler son problème de compteur d'eau.

Conseil Municipal lundi 4 décembre 2023

Dénomination voie de desserte de l'espace polyvalent

Les propositions soumises au choix des habitants sont : voie de la Briquetterie ou voie de la Bouletière.

Dénomination du site « poumon pert »

Les propositions soumises au choix des habitants sont : le clos des noyers, le parc de la mairie ou le parc des biches .

Espace Polyvalent – lot 2 – espaces verts – Géosport

Avenant n°2 de l'entreprise de Géosport pour la fourniture et la pose d'un grillage pour éloigner les cervidés, d'un montant de 8 400 € HT.

Convention de partenariat avec le Conseil départemental

Signature de la convention avec le conseil départemental pour la mise en œuvre des clauses sociales d'insertion dans le cadre du marché de l'aménagement de l'espace polyvalent (243 h ont été réalisées par BSTP et 108 h le seront par Géosport).

Personnel communal

Le conseil municipal accorde à Mme Delphine Feuilloz les indemnités IFSE (Indemnités de Fonction de Sujétion et d'Expertise) et CIA (Complément d'Indemnité Annuel) dont sont bénéficiaires l'ensemble des agents de la collectivité.

Recensement de la population

Le conseil municipal à l'unanimité, nomme Mmes Pascaline Blaise, Marie Noëlle Dievart et Claude Lecarpentier, agents recenseurs pour le recensement de la population ; elles seront rémunérées 1 € la feuille de logement, 1,50 € le bulletin individuel ainsi que 20 € pour leur formation.

Distribution des colis de Noël pour les séniors

Les colis de Noël seront distribués par les élus à compter du 10 décembre aux personnes âgées qui se sont inscrites.

Ecoles publique et privée – achat de friandises

Achat de friandises pour Noël pour les 77 chevernois qui fréquentent ces deux écoles pour un montant global de 154 €.

Cérémonie des vœux 2024

Organisation de la cérémonie des vœux 2024 qui se déroulera le samedi 13 janvier à 18h au Domaine de la Porte Dorée.

Tour du Loir et Cher

Accord du passage du Tour du Loir et Cher sur la commune le 10 avril sans versement de subvention.

Questions diverses

- Les élus rendent compte des réunions auxquelles ils ont assisté.
- La qualité de l'eau est conforme aux exigences de l'ARS.
- Accord de subvention d'Actee Séquoia pour l'étude énergétique effectuée pour la mairie.
- Accord de subvention de l'Agence de l'Eau pour l'installation d'une cuve de récupération d'eau de pluie aux ateliers municipaux.

Parole aux élus

- Charles-Antoine de Vibraye s'interroge sur la fin de l'utilisation du fuel pour le chauffage et les conseils pour un nouveau mode de chauffage. Un conseiller énergétique via Renov'Habitat peut être contacté au 02 54 56 49 99 pour un accompagnement gratuit.

- Thérèse Dazin demande quand seront rebouchés les trous devant la crèche, un programme de travaux est prévu.

- Fabrice Gouny demande quand sera effectué le curage des fossés. Le devis est en cours.

* * * * *

**Le conseil municipal se tient habituellement le
1^{er} lundi du mois à 19h en mairie**

Lundi 5 février

Lundi 4 mars

lundi 8 avril

lundi 6 mai

Villages fleuris

Le jury de l'Agence Régionale du Fleurissement est passé sur le territoire de notre commune fin août 2023, en pleine canicule, afin d'évaluer le fleurissement à Cheverny. Suite à ce passage, nous avons conservé nos deux fleurs. Le rapport de visite est très élogieux et nous pouvons remercier les agents communaux, qui contribuent à l'embellissement de notre commune.



RAPPEL

Recensement de la population

Le recensement de la population aura lieu sur la commune **du jeudi 18 janvier au samedi 17 février**. Merci de réserver le meilleur accueil aux agents recenseurs Pascaline Blaise, Marie Noëlle Dievart et Claude Lecarpentier.



Choisissez le nom des nouveaux espaces publics

La municipalité propose aux habitants de Cheverny de donner un nom à la voie de desserte entre le giratoire et la route du Bûcher ainsi qu'au nouvel espace vert ruelle de l'Église, face aux logements.

Le choix est à faire parmi les propositions suivantes :

Voie de desserte :

1. voie de la Briqueterie
2. voie de la Bouletière

Espace vert :

1. clos des noyers,
2. parc de la mairie
3. parc des biches

en déposant un bulletin dans l'urne à la mairie ou par messagerie à mairie.cheverny@orange.fr

Cérémonie des vœux : mise à l'honneur de Mme Brigitte Barbier

Lionella GALLARD a remis, au nom de la commune, la médaille d'or communale à Mme Brigitte Barbier, paysagiste et maître d'œuvre pour l'ensemble des aménagements réalisés sur la commune depuis 29 ans.



Brigitte Barbier conçoit et réalise les projets en prenant en compte les spécificités du lieu dans ses moindres détails, en étant toujours très vigilante à leur impact paysager, leur entretien futur et en laissant une place importante au végétal.

Elle a toujours suivi les chantiers et les entreprises comme une sorte de professeure, attentive à ses élèves, exigeante et cherchant à les faire progresser.

A Cheverny, Brigitte Barbier a conçu et réalisé :

- L'aménagement du centre bourg comprenant l'aménagement de la place de l'église et la création de la ruelle de l'église (1995-2001) .
- La réfection de l'avenue du château et de la rue du chêne des dames (2003 - 2004).
- La création du giratoire, de la voie douce en entrée de bourg (2017-2018);
- La création de la voie verte route de Romorantin (2020-2021).
- L'aménagement de l'espace polyvalent (2023-2024)

Longtemps paysagiste conseil des services de l'Etat, elle considère qu'« il est avant tout indispensable de disposer d'une vision globale avant d'aborder le détail des évolutions envisagées, qui doivent prendre appui sur le ressenti local et non sur une solution toute faite ».

L'aménagement de l'espace polyvalent sera son dernier chantier puisque Mme Barbier a décidé de prendre sa retraite.

La commune la remercie pour son implication pour l'embellissement de la commune durant toutes ces années.

Conseil des Jeunes : ateliers de Noël

C'est la troisième année que le Conseil des Jeunes se réunit dans une ambiance chaleureuse pour réaliser les décorations de Noël.



Le Conseil des Jeunes s'est réuni deux samedis matin, l'un pour la fabrication des objets et l'autre pour l'installation dans le bourg du village.

Les jeunes, parents et élus se sont retrouvés et se sont mis au travail pour recycler : des bois de palette, des rondins et autres matériaux pour la réalisation des sapins, des bonhommes de neige, des gnomes...

Côté installation et illuminations, elles ont fini d'être installées début décembre et au soir...la magie de Noël s'est installée pour tout le mois de décembre au cœur du village.

Merci à toutes et tous !

Repas des séniors

Mardi 12 décembre, un repas était offert par la municipalité aux aînés inscrits, au restaurant du Golf « La Rousselière ». Ce moment de convivialité a permis de mettre à l'honneur la doyenne du jour Mme Renard avec la remise d'un joli bouquet et le doyen M. Mathon, une boîte de chocolats. Pour les personnes inscrites qui ne souhaitaient pas déjeuner, un colis gourmand de la Ferme des Producteurs, leur a été remis par les élus de la commune.



En 2024, les biodéchets se trient aussi !

Grâce aux nouvelles consignes mises en place en 2023, à la mise en place du bac jaune et à la fréquence de collecte, les quantités d'emballages et de papiers triés ont plus que doublé ! Plus de tri, c'est plus de recyclage et donc plus de ressources et d'énergies économisées !

Et le tri se poursuit depuis le 1^{er} janvier 2024, les collectivités doivent permettre aux habitants, particuliers et professionnels, de trier leurs biodéchets.

Depuis début 2022, Agglopolys propose **gratuitement** des composteurs (345 l ou 620 l) à chaque foyer pouvant composter. Alors si vous

n'en avez pas encore, réservez le auprès d'Agglopolys en envoyant le formulaire disponible sur le site agglopolys.fr accompagné d'un justificatif de domicile. **En raison d'une forte demande de composteurs au niveau national, les délais de livraison peuvent être de 2 à 3 mois.**



Retrouvez dans le guide pratique 2024 toutes les informations concernant la gestion de vos déchets et téléchargez votre calendrier de collecte 2024.

Changement de sens de circulation

Les conditions météorologiques ayant obligé à différer les plantations de l'espace paysager polyvalent, la mise en service de la nouvelle voie de circulation reliant le rond point de la rue du chêne des dames à la rue du bûcher au travers de l'espace paysager polyvalent est reportée courant mars 2024, une fois le chantier réceptionné.

Ruelle de l'église



Cette mise en service s'accompagnera d'une modification de la circulation rue du bûcher comme indiqué sur le schéma ci-dessous.

Les véhicules motorisés pourront rejoindre la rue du bûcher depuis la rue du chêne des dames (voiture rouge) mais ceux souhaitant rejoindre la rue du chêne des dames depuis la route du bûcher (voiture bleue) devront traverser l'espace paysager polyvalent. Une voie cyclable en double sens sera matérialisée sur le tronçon de la route du bûcher en sens unique.

Installation de cendriers

Dans le cadre d'une convention avec la société Alcome, éco-organisme pour la réduction des mégots dans l'espace public, 3 cendriers ont été installés place de l'église, 1 près de l'arrêt de bus, 1 autre près du platane (arbre de la liberté) et enfin le 3^{ème} a été fixé sur un pilier du kiosque. Les cendriers sont vidés régulièrement par les agents communaux qui les stockent, ils sont ensuite récupérés par la société Alcome afin d'être recyclés.

« Un mégot peut polluer jusqu'à 500 litres d'eau, soit l'équivalent de 4 baignoires. Jeter son mégot de cigarette par terre, c'est risquer une amende de 135 euros. »



Entretien des chemins



Mise en place d'une permanence mensuelle URBANISME

Depuis le 13 janvier 2023, le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal - Habitat - Déplacement (PLUi-HD) se substitue aux plans locaux d'urbanisme (PLU) de toutes les communes d'Agglopolys.

Ce sont donc les règles de ce PLUi qui s'appliqueront à vos projets. Attention, ce qui était possible avant peut ne plus l'être aujourd'hui et inversement.

Lorsque vous avez un projet, avant toute autre démarche, il faut donc bien prendre connaissance des règles qui s'appliquent à votre parcelle.

Pour vous aider à vérifier la faisabilité de votre projet, des permanences sont assurées par les élus en charge de l'urbanisme un samedi matin par mois.

Les prochaines permanences se tiendront les samedis 17 février, 16 mars, 13 avril, 25 mai, 15 juin et 13 juillet 2024.

N'hésitez pas demander un RDV en appelant la mairie.



Quelques dates à retenir...

Dimanche 4 février

Repérage Marathon : RDV parking P2 du château à 9h 30.

Samedi 10 février

Atelier de 14 h à 17 h organisé par la LPO à la salle des fêtes.

Fabrication de nichoirs pour les passereaux
Apporter si possible vos marteau et tournevis.

Vendredi 16 février

Spectacle sortie de résidence à 19 h salle des fêtes de Cheverny.

Entrée libre.

La Coriace Cie crée un spectacle musical avec marionnettes pour 2024 « 20 000 lieues sous les mers » d'après Jules Verne. Fidèle au roman, l'adaptation sera centrée sur la figure de Nemo, un pirate moderne qui entraîne malgré eux ses hôtes dans un voyage spectaculaire, où l'expérience scientifique se mêle à la poésie des grandes profondeurs.

Fidèle à Cheverny, la Cie propose de présenter une étape de son travail.

Mardi 27 février

Projection du film **TEMPÊTE** de Christian Duguay

salle des fêtes de Cheverny à 19h 30.

Née dans les haras de ses parents, Zoé a grandi au milieu des chevaux et n'a qu'un rêve : devenir jockey ! Tempête, une pouliche qu'elle voit naître va devenir son alter ego. Mais un soir d'orage, Tempête, affolée, renverse Zoé et vient briser son rêve. Zoé va pourtant s'accrocher et tenter l'impossible pour renouer avec son destin...

Séance gratuite et sans réservation en partenariat avec le Conseil Départemental dans le cadre du dispositif Clap 41.

La projection du film sera suivie d'une rencontre avec Darie Perrot, 1^{ère} femme jockey et Luc Martignage, directeur de production (sous réserve)

Buvette sur place, vin chaud et pâtisseries proposés par l'Amicale des loisirs et le club des séniors de Cheverny.



Samedi 2 mars

et dimanche 3 mars

Concerts organisés par *Il était une voix/rêveries d'antan*, salle des fêtes de Cour-Cheverny.

Dimanche 3 mars

Randonnée pédestre organisée par la section gym volontaire de l'ESCCC.

Départ : salle des fêtes de 7h à 9h30

4 circuits proposés : -13-17-21 km.

Tarifs :

licenciés : 3 € ; non licenciés : 3,5 €.



Dimanche 10 mars

26^{ème} randonnée cyclotouriste «ENTRE BRUYERE ET ROSEAUX» organisé par la section V.B.R. (Vélo entre Bruyère et Roseaux) de l'Etoile Sportive de Cour Cheverny et Cheverny.

Départ de 8h à 9h 30 du gîte de Cour Cheverny.

Circuits VTT : 19, 34 et 44 kms à travers la forêt de CHEVERNY.

Circuits ROUTE : 40, 60 et 80 kms.

Circuits GRAVEL : 56 et 67 kms (avec GPS).

Inscriptions : 5 € pour les licenciés, 7 € pour les non licenciés, et gratuit pour les enfants de moins de 12 ans.

Contact : Mr ROY Jacques au 06 71 48 52 21

Email: lili.jacques@free.fr - Site : vbr-courcheverny.clubeo.com

Samedi 16 mars et dimanche 17 mars

Fête des plantes, organisée par le Rotary Club Blois Sologne.

Château de Cheverny
10h à 18h .

Prix d'entrée : 8 €

gratuits -18 ans et PMR

Interdit aux chiens.



Dimanche 24 mars

Balade ornithologique

organisée par la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO).

De 14 h à 17 h.

Rendez-vous place de l'église de Cheverny.

Jeudi 28 mars

Sortie spectacle folklorique « Au pays de Charles Aznavour » à Chécy (45), organisée par le club des seniors.

Prix : 62€ - contact : Marinette RILLY - tél 06 08 57 63 46

Samedi 6 et dimanche 7 avril

Marathon de Cheverny organisé par les Editions Larivière.

Présence de La Lyre.

Marathon Semi-marathon / marathon relais.

Trail 14 km, 35 km et 63 km.

Village olympique.

Fin mars/début avril

Château de Cheverny :

décorations de Pâques et floraison des tulipes de 10h00 à 17h00 jusqu'au 31 mars

de 9h15 à 18h00 en avril.

visite libre du château et

des jardins :

14,50 € par adulte

10,50 € par enfant (à partir de 7ans).



Mercredi 10 avril

Passage du Tour du Loir-et-Cher à Cheverny.



Mairie de Cheverny 41700 Cheverny - tél. 02 54 79 97 78

Directeur de publication : L. Gallard

Rédaction : L. Gallard, T. Dazin, C. Desouches-Grangeon,

J-C Chadenas, M. Vivant, F. Clément, F. Tommasi, L. Cherrier

Imprimé par Medi6 - Le Controis en Sologne

ISSN 2496-6533